Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon » Avis de mise en concurrence Procédure Adaptée

1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon» 4 Avenue des 3 Frères Arnaud, 04 400 BARCELONNETTE

2 : 04 92 81 28 23 FAX: 04 92 81 15 26

☐ : administration@ccvusp.fr

2- REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR:

Madame VAGINAY Sophie Présidente de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon.

3-PROCEDURE DE PASSATION:

Procédure adaptée, article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

4- OBJET DU MARCHE:

Prestation de nettoyage et entretiens des locaux communautaires

4- DUREE DU MARCHE:

Le marché est conclu pour une période de 3 ans à compter de la notification de l'ordre de service au prestataire.

5- CRITERES DE SELECTION DES OFFRES:

- Valeur technique (40 %)
- Prix des prestations (60 %) sur la base des éléments fournis sur le bordereau de prix

Le pouvoir adjudicateur, se réserve le droit, s'il en juge nécessaire, de négocier avec les candidats les mieux-disants.

6 -LIEU OU L'ON PEUT RETIRER ET REMETTRE LES OFFRES

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon» 4 Avenue des 3 Frères Arnaud, 04 400 BARCELONNETTE.

Les offres devront être remises sous pli cacheté portant la mention « ne pas ouvrir - Prestation de nettoyage et entretien des locaux ».

7 - LES CANDIDATURES ET LES OFFRES SERONT COMPOSEES DES PIECES SUIVANTES :

- DC1 ou équivalent
- DC2 ou équivalent
- Références et qualifications pour des prestations de même nature
- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- La déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
- Les documents ou attestations figurant à l'article R. 324-4 du Code du travail et L5212de 1 à 4 du code de travail
- L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du Code du travail
- Une déclaration du chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet du contrat
- Cadre du bordereau de prix
- Règlement de consultation paraphé et signé
- CCTP paraphé et signé
- Acte d'engagement
- Mémoire technique

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira en outre les documents mentionnés au II de l'article 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (attestations sociales et fiscales) ainsi que la preuve d'une assurance valide pour les risques professionnels, **7 jours maximum** après que le représentant du pouvoir adjudicateur les lui ait demandés, faute de quoi son offre sera rejetée.

8- RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Les renseignements techniques ou administratifs, peuvent être obtenus par :

Tel: 04 92 81 28 23 Fax: 04 92 81 15 26 Mail: dolivier@ccvusp.fr

9- DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES: le 09 juin 2017 à 16 Heures.

10- DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Le 18.05.2017 au BOAMP Le 18.05.2017 sur le site Internet de la Collectivité Le 18.05.2017 Affichage portes Communauté